

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
12 Mai 2016

Sous la présidence de Monsieur GUILLAUME Eric, Maire

11 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Thierry Vautrin, Philippe Scheer, Eddy Merkling et Jean-Baptiste Staath

Date de convocation : 3 Mai 2016

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

Secrétaire de séance : André Wendling

DELIBERATION 20160401

OBJET : DECISIONS EN MATIERE DE TAUX

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal **décide de maintenir les taux des contributions directes pour 2016**, à savoir :

Taxe d'habitation : 14,80%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,54%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,99%

Cotisation foncière des entreprises : 16,36%

Adopté à l'unanimité par 11 voix pour

DELIBERATION 20160402

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2016

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer pour 2016, les subventions suivantes :

Garde Aide à Domicile Saverne : 120 euros

ARAHM (Association régionale aide aux handicapés moteurs) « Les Grillons » 100 euros

GIHP Saverne et sa région 400 euros

Une subvention pour les sorties éducatives et les séjours classes vertes des élèves de Melsheim fréquentant le collège et le lycée. 50 euros

Adopté à l'unanimité par 11 voix pour

AVANCEMENT DOSSIER : LES COULÉES D'EAUX BOUEUSES

Monsieur le Maire explique que suite à une réunion d'information concernant l'aménagement de lutte contre les coulées d'eaux boueuses dans la commune, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace- Moselle reviendra vers la commune avant les vacances pour faire un point d'étape.

MATINÉE PLANTATION DES FLEURS 2016

Il est décidé de faire la plantation des fleurs dans les bacs de la Commune le 28 mai 2016. Concernant le chemin de Wilwisheim il serait souhaitable de planter des fleurs couvrantes.

ORGANISATION FETE DE LA MUSIQUE 2016

Monsieur le maire informe qu'il serait souhaitable que le nombre de participants pour la soirée du 11 juin 2016 soit au nombre de 25 personnes. L'organisation de cet évènement a été faite en fonction des disponibilités de chacun pour que celui-ci soit une nouvelle réussite pour le plus grand plaisir de nos concitoyens.

DIVERS :

Concernant le nettoyage des caniveaux et des trottoirs de la commune, Le 1^{er} adjoint, Marc Lienhardt, propose de solliciter une entreprise pour réaliser un nettoyage de la voie publique une fois dans l'année. Le Conseil municipal propose de regarder avec la commune de Hochfelden la possibilité d'utiliser leur balayeuse avant de passer par une entreprise. Le maire se charge de contacter le maire de Hochfelden pour voir cette possibilité.

Concernant la demande de subvention pour l'éclairage public, Mr le maire informe le conseil municipal du retour reçu de la préfecture : il ne sera pas accordé de subvention pour ce projet (priorité étant donnée au projet PMR). De ce fait, comme décidé lors de l'établissement du budget, la continuité de ce projet est mise en attente pour le moment.

Concernant la pompe des pompiers, Mr le maire propose de la mettre en exposition à l'entrée du village. Le 3^{ème} Adjoint, Didier Demesy, fait remarquer qu'il serait dommage de l'exposer sans qu'elle soit sous un abri. Un budget estimatif est annoncé de ~5000€. Après avis du conseil municipal, il est décidé de mettre en attente ce projet et d'étudier la possibilité de réaliser un toit nous même à moindre coût.

Concernant le Document Unique d'Évaluation des risques professionnels, Mr le maire confirme qu'il sera restitué le 10 juin 2016 par l'entreprise SOCOTEC. Ce document unique doit être mis à jour au minimum une fois par an et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée. Il doit également être revu après chaque accident du travail.

Séance close à 22h45

Ont signé tous les membres présents :

Guillaume Eric	Staath Jean-Baptiste
Lienhardt Marc	Vautrin Thierry
Wendling André	Schaal Pierre-Yves
Demesy Didier	Schaeffer Mireille
Merkling Eddy	Scheer Philippe
Richert Edith	Ertz Mathieu
Karcher Christelle	Lapp Kathy
Morin Franck	